

ST ETIENNE DES OULLIERES

Beaujolais - Rhône

Dimanche 17 Mai 2009

Grande Fête du

PRINTEMPS DES OULLIERES

les 4 heures

Course de SOLEX

Trophée RHONE-ALPES

St Etienne des O. - Grenoble - Grièges

U.F.O.L.E.P.

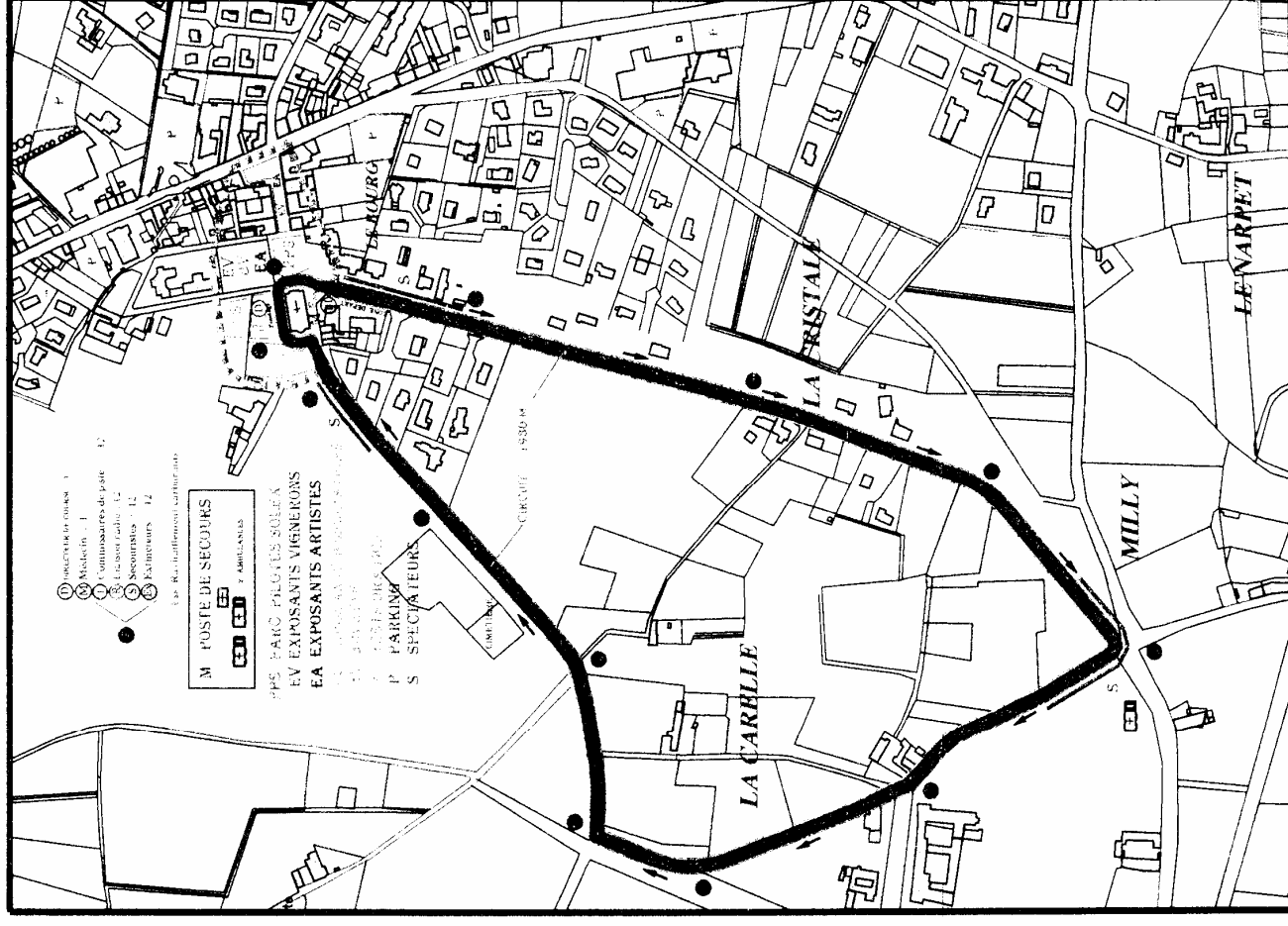
Expositions artistiques et gastronomiques
Dégustation - Vente - Beaujolais

à consommer avec modération

Personnes à contacter : **Christiane CECILLON** Tél : 04 74 03 40 84

optiquegirin@wanadoo.fr Tél : 04 74 03 32 40

Yves PELANDA Tél : 06 03 02 73 32 - yves.pelanda@wanadoo.fr





U.F.O.L.E.P
COMITE DEPARTEMENTAL DU RHONE

« Le Printemps des Oullières »

**REGLEMENT DU 1^{er} TROPHEE REGIONAL
50 a galet.**

Endurance de 4 heures. St Etienne des Oullières. 69.

L'Association : « Le Printemps des Oullières » avec la commune de St Etienne des Oullières organise le 17 mai 2009 sa première course régionale de 50 à galet (solex) sur une endurance de 4 heures.

Le règlement national du 50 à galet sera appliqué dans son intégralité. Plus le règlement particulier d'organisation ci-dessous :

Article 1 : Ouverture des engagements le 10 mars 2009. Clôture le 10 mai 2009.
Les droits d'engagement sont fixés à 35 € par équipage.
Ceux-ci sont à adresser sur le bulletin d'engagement ci-joint à :
Yves PELANDA.
Blaceret.
69 460. St Etienne des Oullières.
Tél : 06 03 02 73 32.

Libellé le chèque à : Printemps des Oullières.

Article 2 : Les contrôles administratifs auront lieu le samedi 16 mai 2009 de 9 heures à 19 heures et le dimanche 17 mai de 8 heures à 9 heures.
Les contrôles techniques auront lieu aux mêmes heures sur le site de la manifestation.

Article 3 : Les essais chronométrés auront lieu le dimanche 17 mai 2009 de 10 heures 30 à 11 heures 30.
Durant les essais, les machines devront être munies de leur numéro de course et du transpondeur.

Article 4 : L'épreuve aura lieu le dimanche 17 mai 2009 de 14 heures à 18 heures.
La remise des prix aura lieu sur le site à 19 heures et sera suivi d'un vin d'honneur offert par la Mairie.

Article 5 : Récompenses :

- Coupes aux deux premiers de chaque catégorie + lots.
- Bouteilles de Beaujolais au meilleur temps des essais.
- Coupe à la première équipe féminine. A condition de deux partantes minimum.
- Un lot sera attribué à chaque équipe participante.

Article 6 : Officiels :

Directeur de course: Lionel BALIGAND.
Licence N° 54501000.

Responsable Technique : Eric GELIN.
Licence N°

Responsable du circuit : Christian GALLAND.
Licence N° 98781647

Responsable administratif : Yves PELANDA.
Licence N° 98781642.

Responsable du pointage : Véronique DARTOIS.
Licence N° 71308828.

FOL 69



17 mai 2009

BULLETIN D'ENGAGEMENT :

17 mai 2009

REGIONAL ENDURANCE 50 A GALET

Yves PELANDA.

Blaceret.

69 460. St Etienne des Oullières.

Nom et prénom du 1^{er} pilote :

N° de licence : **Date homologation :**

N° CASM : **N° permis moto :**

Adresse:

Code postal : **Ville :**

N° téléphone : **Date de naissance :**

Nom et prénom du 2^{ème} pilote :

N° de licence : **Date homologation :**

N° CASM : **N° permis moto :**

Avec le véhicule suivant :

Catégorie :

Cylindrée 49,9 cc: Club :

Origine	
Origine améliorée	
Promotion	
Prototype	
Super prototype	

Les pilotes désignés ci-dessus reconnaissent avoir pris connaissance du règlement du Régional Endurance 50 à galet et s'engagent à le respecter, ainsi qu'à se conformer aux directives des organisateurs et officiels. Il est interdit aux pilotes et accompagnateurs d'amener de l'alcool dans l'enceinte sportive, et ils sont priés de maintenir le site mis à leur disposition en état de propreté.

Ce bulletin doit être obligatoirement retourné avec le règlement (par chèque) des droits d'engagement de 35,00 € par équipage, libellé au nom de « Printemps des Oullières »

Date et signature :

Autorisation parentale :	Signature des parents pour les mineurs.
Je soussigné :	
Autorise mon fils (ma fille)	
A participer à l'épreuve désignée ci-dessus.	

Date de réception par l'association : Le Printemps des Oullières.